

Être employeur est signe fort du développement de l'entreprise, mais cela induit aussi un certain nombre **d'obligations** que le chef d'entreprise doit connaître afin de se **conformer à la législation sociale pour éviter les sanctions de l'administration et les litiges avec ses salariés**

Connaître les principales obligations d'un employeur du BTP :

- Textes qui régissent l'activité
- Affichages obligatoires
- Registres et documents obligatoires
- L'embauche
- Les sanctions disciplinaires
- Rupture du contrat de travail
- Les indemnités / primes spécifiques
- Le prélèvement à la source
- Le compte pénibilité

Le Régime des trajets dans le BTP :

- Temps de déplacement
- Grands déplacements
- Modalités de gestion du temps de travail

Date : **jeudi 19 septembre 2019**

PARTICIPANTS

Bulletin à retourner à CAPEB AUBE, accompagné d'un chèque à l'ordre de **IDESIA CONSULT** du montant de **180.00€ TTC**.

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de Siret : NAFA :

Tél : Fax :

Mail :

- Pour un salarié : nous joindre bulletin de salaire + date naissance et niveau de formation
- Pour un artisan : nous joindre la carte pro ou D1 de moins d'1 an

Nom Prénom	Date de naissance	Statut : Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint	Dépend de : FAFCEA, CONSTRUCTYS-11 / +11, Autre

Prise en charge de la formation :

Tarif de la formation : 180 € TTC (150 € HT) pour 7 heures

- Artisans et conjoints non salariés: 17€/ heure

Attention: 2 formations financables par an et par stagiaire.

- Salariés (ent.-11) : 22€ / heure + indemnisation des salaires : 13€/h

Cachet de l'entreprise et signature

Date : ____/____/____